

Parlement bruxellois - PROJET DE RÉSOLUTION

Cellule de prévention sur l'aval de VW

► Didier Gosuin (MR) et Alain Zenner (MR) ont déposé une proposition de résolution.

► Elle vise la création d'une cellule de prévention et de suivi sur l'aval de VW Forest.

Le 21 novembre, la direction de l'entreprise automobile Volkswagen (VW) annonçait son intention de restructurer son site de production de Forest, menaçant ainsi 4 000 travailleurs de licenciement.

“Les gouvernements régional et fédéral ont parfaitement réagi en prenant diverses mesures pour gérer les conséquences sociales et personnelles de cette restructuration et aider les personnes licenciées à retrouver un emploi”, souligne le député bruxellois Didier Gosuin (MR). “La cellule de reconversion ne concerne que les travailleurs directs de VW Forest. Or, la restructuration ou la fermeture d'une entreprise ont des effets collatéraux dans d'autres sociétés. Je pense par exemple aux sociétés de nettoyage ou de gardiennage qui ont plusieurs clients, dont VW, et qui ne ressentiront les effets de la restructuration que trois à six mois après. La Région bruxelloise doit pouvoir mettre ce délai à profit et agir préventivement”, explique-t-il.

Déterminer les retombées

À cet effet, Didier Gosuin et Alain Zenner (MR) ont déposé une proposition de résolution visant à la création d'une cellule de prévention et de suivi, sur l'aval de VW Forest, de la réduction d'activité annoncée. “Nous déposons ce texte dans une approche proactive et non de politique polémique”, affirme Alain Zenner. “Il est important de travailler sur l'aval, soit les sous-traitants, les fournisseurs et les commerces de proximité”, précise-t-il encore.

Quel serait concrètement le rôle de cette cellule de prévention et de suivi sur l'aval de VW ? La cellule regrouperait différents

acteurs concernés (administration de l'économie, Orbem, SRIB, ABE, etc.) et serait investie de plusieurs missions. Dans un premier temps, elle devrait déterminer le périmètre bruxellois exact des retombées de la restructuration de VW Forest; c'est-à-dire le nombre de commerces de proximité, de sous-traitants et de fournisseurs touchés ainsi que leurs travailleurs. Dans un deuxième temps, elle serait chargée d'évaluer les difficultés auxquelles ces derniers risquent d'être confrontés. “La cellule se chargerait aussi de dépister les entreprises partenaires et les commerces de proximité d'une société en restructuration ou en phase de fermeture qui pourraient dès lors être mis en difficulté”, explique M. Zenner.

“La cellule devrait aussi inventorier et présenter aux acteurs concernés les aides et interventions existant dans l'arsenal juridique actuel afin de préserver ou redéployer leurs activités ou retrouver un emploi”, ajoute M. Gosuin.

“Enfin, cette cellule pourrait réfléchir sur les possibilités d'intervention préventive des pouvoirs

publics et le cas échéant proposer toute nouvelle formule d'aide susceptible de garantir la pérennité des sociétés partenaires en difficulté en cas de restructuration d'entreprise”, indique M. Zenner. Et de préciser, “dans le cas de VW, la cellule pourrait se charger, en partenariat avec la Commission européenne, de rechercher quelles solutions nouvelles pourraient être mises en œuvre pour ces firmes, dans la situation de crise structurelle actuelle du marché de l'automobile”.

Pour l'heure, le projet de résolution a été envoyé aux autres groupes du Parlement pour être cosigné. “Si la proposition est signée, nous voterons le plus rapidement possible”, note M. Gosuin.

“Double emploi”

Du côté de la majorité, on s'étonne un peu du dépôt de ce texte. “Je suis un peu surpris. Il y a déjà eu des débats et des réponses du gouvernement bruxellois. Majorité et opposition se sont montrées unies pour louer l'attitude rapide et diligente du gouvernement”, déclare Christos

Doulkeridis, député bruxellois Ecolo et président de la Cocof. “L'Agence bruxelloise pour l'entreprise (ABE) a déjà pour mission d'identifier les firmes sous-traitantes de VW. De même, une cellule de crise unique a été mise en place. À ce stade, je ne vois pas l'intérêt de créer une autre cellule. En outre, il faut laisser au gouvernement une marche de manoeuvre pour mener les négociations avec la direction de VW”, poursuit-il.

“Selon moi, ce projet de résolution fait double emploi. Car, en application de l'Accord de coopération entre les trois Régions, une cellule de crise a été installée pour s'occuper des travailleurs de VW et des sous-traitants”, explique Benoît Cerexhe (CDH), ministre bruxellois de l'Emploi et de l'Économie. “Enfin, en ce qui concerne la problématique des commerces de proximité, la cellule du commerce auprès de l'Administration régionale bruxelloise est chargée d'inventorier ces commerces et de prendre contact avec les commerçants afin d'évaluer comment ils vont être touchés par la restructuration”, conclut le ministre.

Stéphanie Bocart



■ Un récent rapport de la Banque nationale indique qu'en cas de fermeture d'entreprise, il y a un rapport de 3 emplois perdus chez les sous-traitants pour 1 chez la société qui recourt à la sous-traitance.